

Vos besoins

- Vérifier la conformité de votre entreprise au regard de ses obligations légales et conventionnelles en matière sociale
- Bénéficier d'un plan d'action de mise en conformité

Nos atouts

- Expertise en droit social
- Maîtrise du Code du travail et des particularités de la branche professionnelle de la métallurgie
- Expérience auprès des entreprises industrielles

Tarif

Nous consulter / Devis sur demande

Contact

Laurence JOUVE | ljouve@uimmlyon.com
Tél. 04 78 77 06 71

Notre démarche

Réalisation par un juriste d'un audit sur place en lien avec la direction de l'entreprise :

- Vérification de l'existence et de la conformité des affichages obligatoires
- Validation de la tenue des registres et des documents obligatoires
- Vérification des procédures d'embauche et de la conformité des contrats de travail
- Contrôle de l'application des règles sur la durée du travail
- Contrôle de la conformité des usages
- Vérification du respect des dispositions légales sur la représentation du personnel
- Vérification des procédures de rupture du contrat de travail et des procédures disciplinaires

Etablissement du compte-rendu d'audit

Restitution de l'audit et préconisations de mise en conformité